



DIAGNOSTIQUER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Sensibiliser les travailleurs et les managers aux risques psychosociaux, savoir prévenir les risques psychosociaux et favoriser un environnement de travail sain.

Fondamental Présentiel À distance 2 jours

Ref. : PR6037933184

Date de mise à jour : 2023-07-03

Prix : 1690 € HT

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir les risques psychosociaux
- Cerner les obligations juridiques de l'employeur en matière de RPS
- Identifier et réduire les différents facteurs de risques susceptibles d'affecter la santé mentale au travail
- Initier une démarche d'évaluation et de prévention des RPS
- Manager, agir au quotidien
- Articuler prévention des RPS, qualité de vie au travail (QVT) et bien-être au travail (BET)

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Pour qui :

- Toute personne souhaitant comprendre les risques psychosociaux
- Toute personne souhaitant anticiper les risques psychosociaux
- Toute personne amenée à travailler sur des problématiques de risques psychosociaux

Prérequis :

- Aucun

PROGRAMME

Contenu (progression pédagogique) :

Module 1 : Définir les risques psychosociaux (RPS).

1. Éléments de définition des RPS :

- Réaliser un mind mapping des RPS
- Autodiagnostic de vos points forts et de vos points de progrès en matière de prévention des RPS

2. La réglementation en vigueur :

- Le cadre juridique et les obligations de l'employeur

- RPS et Document Unique
- Obligation de sécurité de résultat de l'employeur

3. Les facteurs susceptibles de favoriser l'émergence des RPS :

- 6 catégories de facteurs de RPS rapport "Gollac"
- Allons plus loin avec 12 catégories de facteurs de RPS issues des modèles de SIEGRIST et de KARASEK

4. Les risques psychosociaux et leurs conséquences :

- Es différentes formes de RPS
- Les conséquences et les différents impacts des RPS

Module 2 : La démarche d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux.

1. Préparer l'évaluation des facteurs de rps

- La démarche d'évaluation et de prévention
- La phase 1- préparer / les conditions de réussite
- Impliquer l'ensemble des acteurs de la prévention
- Le découpage en unité
- Les informations a recueillir
- La formation

2. Évaluer les facteurs de risques psychosociaux :

- Phase 2 évaluer les facteurs de RPS
- La grille d'évaluation et ses 26 critères d'alerte
- Comment utiliser la grille d'évaluation ?
- Le tableau de synthèse de l'évaluation

3. Élaborer et mettre en oeuvre le plan d'action

- Mettre en oeuvre des actions de prévention
- Estimer et hiérarchiser les facteurs de RPS
- Définir les critères d'évaluation
- Élaborer un programme de prévention des risques

4. Suivre et évaluer les actions de prévention

- Piloter et suivre en mode projet
- Évaluer et réajuster

- Construire le processus d'alerte

Module 3 : Manager, fiches CONSEIL PREVENTION

- 1. Évaluer la charge de travail**
- 2. Donner de l'autonomie**
- 3. Soutenir ses collaborateurs**
- 4. Témoigner de la reconnaissance**
- 5. Donner du sens au travail**
- 6. Agir face aux agressions externes**
- 7. Communiquer sur les changements**
- 8. Concilier vie personnelle et vie professionnelle**
- 9. Stopper toute forme de violence**

Module 4 : Prévenir les RPS & améliorer la qualité de vie au travail

1. La qualité de vie au travail

- C'est quoi ?
- Une démarche englobante
- La qualité de vie au travail et/ou RPS

2. Le cadre juridique et les obligations légales :

- De l'employeur en matière de qualité de vie au travail

3. Les différentes approches

- Qualité de vie au travail - QVT
- Bien-être au travail - BET
- Risques psychosociaux - RPS

4. Je m'engage

- Mon "top 4" priorités

5. Le vocabulaire autour de la prévention

- Appréhender avec justesse



Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Dispositif structuré autour du transfert de compétences ;
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation parcours d'apprentissage composé de plusieurs séquences pour permettre l'engagement et le transfert ;
- Formation favorisant l'implication et l'engagement pour un meilleur ancrage des apprentissages.

Ressources techniques et pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation sera remis à l'apprenant.

Délais et modalités d'accès à la formation :

Prendre contact avec notre organisme par téléphone ou par e-mail. Le délai d'accès est régi par l'agenda de l'organisme de formation (entre 2 et 8 semaines à réception du devis validé). En visio via les plateformes Teams, Zoom ou autres outils de partage d'écran. En présentiel dans votre organisation, sur vos ordinateurs.

Accessibilité :

Nous veillons à ce que les lieux mis à disposition pour la réalisation des formations présentiels puissent être accessibles à tous types de bénéficiaires. Merci de nous informer en amont si une situation de handicap se présente afin que nous adaptions au mieux le lieu de formation. Les sessions en e-learning et visioconférence sont accessibles à tous publics.

QUALITÉ DES FORMATIONS

0 apprenant. Aucun avis de satisfaction.